

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## 6<sup>e</sup> assemblée générale de l'APNODE: Jean-Pierre Oyiba présent aux assises

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

**A**U nom du président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, le 5<sup>e</sup> vice-président de ladite institution, Jean-Pierre Oyiba, a récemment pris part, à la 6<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du Réseau des parlementaires africains pour le développement (APNODE). Des assises qui ont porté sur le thème: "Renforcement du contrôle parlementaire et la capacité d'action pendant la Covid-19". Pour cause de coronavirus, les travaux se sont tenus par visioconférence. Dans son intervention, le député du 1<sup>er</sup> arrondissement de la commune de Franceville (Haut-Ogooué) a d'abord rappelé les principales missions constitutionnelles de l'Assemblée nationale, dont voter la loi, contrôler l'action du gouvernement et consentir l'impôt. Non sans énumérer les différents moyens dont dispose le Parlement pour contrôler l'action du gouvernement (interpellations, questions écrites ou orales, etc.). Dans l'ensemble, Jean-Pierre



Le 5<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Oyiba, lors de son intervention.

Oyiba a axé son intervention sur trois principaux points. Entre autres, l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'organisation et le travail parlementaire; la nécessaire collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif en vue d'un contrôle efficace et des réalisations concrètes au profit des populations; et la sensibilisation des citoyens sur le contexte actuel marqué par la pandémie de Covid-19 pour une résilience forte, une relance économique et sociale inclusive et développement continu.

Lors du jeu des questions-réponses, le député est revenu sur

plusieurs aspects. Entre autres, les efforts conjugués entre l'Exécutif et le Législatif pour gérer la Covid-19 au Gabon; les rapports entre la majorité et l'opposition, lesquels respectent le jeu démocratique. Tout comme il a souhaité voir les gouvernements des différents États affecter des moyens conséquents aux Parlements dans le but de renforcer la formation des parlementaires et des personnels administratifs des Parlements; etc.

À noter que l'autre temps fort des dites assises a été le renouvellement du Comité exécutif de l'APNODE. Et à ce niveau, l'Assemblée nationale gabonaise a encore un statut d'invité.

## Mairie de Libreville: examen du compte administratif exercice 2020

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

" (... ) Apprécier le taux de recouvrement global, par rapport aux prévisions, les restes à recouvrer, ainsi

que la tendance par rapport aux exercices antérieurs". Telle est l'exhortation de Christine Mba Ndutume Mihindou, maire de la commune de Libreville, à l'endroit des conseillers municipaux de la capitale gabonaise. Conformément aux textes en vigueur, les conseillers municipaux de Libreville se sont retrouvés, hier, à la faveur de la session ordinaire du Conseil municipal. Lequel a été consacré à l'examen, l'adoption et l'arrêt du compte administratif et de gestion de la commune de Libreville, exercice 2020.

Après la vérification du quorum, l'édile de Libreville a campé le décor dudit Conseil municipal, en présence de Marie-Françoise Dikoumba, gouverneure de la province de l'Estuaire. La première citoyenne de la ville de préciser que: "(...) Le 26 novembre 2020, le conseil avait approuvé un budget additionnel arrêté au montant d'un milliard, cinq cent millions de FCFA; relevant le budget modifié de la commune de Libreville, exercice 2020 en re-



L'édile de Libreville procédant à l'ouverture du conseil municipal de Libreville.

cettes et en dépenses, à la somme de 26 318 187 069 FCFA".

Ainsi, les conseillers municipaux ont examiné tous les pans de la comptabilité de l'Hôtel de Ville de Libreville, et ce, dans les moindres détails. Par ailleurs Christine Mba Ndutume Mihindou a soumis à l'appréciation du collège municipal trois projets de délibération. "Ces trois projets vont dans le sens du développement de notre ville. Le premier concerne l'équipement urbain, notamment en termes de loisirs pour notre jeunesse. Le second qui est une formalisation de notre partenariat avec l'ambassade des États-Unis, est relatif à l'espace culturel [American Corner], au 4<sup>e</sup> arrondissement. Quant au dernier, il s'agit de l'amélioration de notre cadre de vie, notamment avec l'institution du prix de l'arrondissement le plus propre", a-t-elle laissé entendre.

## Miroir du gouvernement Allier l'acte à la parole

FORCE est de reconnaître que le ministre de la Santé, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, semble déterminé à résoudre les problèmes qui obèrent le fonctionnement des structures sanitaires dans notre pays. Après s'être attaqué, avec des fortunes diverses, au problème des malades mentaux errant à travers les rues des principales villes du pays et au phénomène récurrent de l'absentéisme des personnels de santé dans les hôpitaux et autres dispensaires publics, il a décidé récemment de partir en guerre contre une autre pratique fortement décriée: le refus de certains agents relevant de son département ministériel de rejoindre leurs postes d'affectation. Pour ce faire, il s'est montré ferme en brandissant des sanctions pouvant aller, le cas échéant, après enquête des services de ressources humaines du ministère de

la Santé, jusqu'à la radiation pure et simple des agents qui s'obstineraient à perpétuer ce genre de comportement déplorable et condamnable, à plusieurs égards. Lequel, d'une certaine manière, accentue et perpétue les disparités dans la qualité d'offre de soins entre les différentes localités du pays. De fait, l'on ne peut que se réjouir de la détermination affichée par Dr Guy-Patrick Obiang Ndong. En espérant cependant qu'il ira au bout de sa logique. Histoire de faire mentir également au passage tous ceux qui estiment, à tort ou à raison, que ces déclarations ne se limiteront qu'au stade de bonnes intentions. Tout ceci pour signifier que, plus qu'ailleurs, dans le secteur de la santé, les populations n'attendent que des actes concrets. Ce, d'autant plus que depuis de nombreuses années, les maux qui altèrent le fonctionnement des

structures sanitaires publiques sont connus de tout le monde ou presque. Invitée en mai dernier dans l'émission télévisée "Face à vous", chez nos confrères de Gabon 24, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, avait dénoncé la propension chez certains acteurs politiques "à faire plus de déclarations qu'à poser des actes concrets allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations". Bref, comme pour indiquer qu'il serait peut-être temps de changer de paradigme en se focalisant plus sur les résultats que la communication, qui ne convainc véritablement plus l'opinion publique.

J.KOMBILE MOUSSAVOU